



**ATELIER SOUS-REGIONAL
SUR L'ELABORATION DES STRATEGIES DE
FINANCEMENT INTEGREES POUR
LA GESTION DURABLE DES TERRES
EN AFRIQUE CENTRALE**

Libreville, Gabon, 19 – 22 mai 2009

RAPPORT FINAL

Juillet 2009

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
1. INTRODUCTION	5
2. CEREMONIE D'OUVERTURE	7
3. DEROULEMENT DES TRAVAUX	10
3.1 <i>Session 1 : Introduction à l'atelier</i>	10
3.2 <i>Session 2: État des lieux</i>	11
3.3 <i>Session 3 : Cadre de mobilisation des ressources financières pour la gestion durable des terres</i>	14
3.4 <i>Session 4: Ressources financières destinées à la gestion durable des terres</i>	15
3.5 <i>Session 5 : Planification</i>	21
3.6 <i>Session 6 : Conclusion et évaluation</i>	22
4. ANNEXES	25
4.1 <i>Liste des participants</i>	26
4.2 <i>Programme de l'atelier</i>	28
4.3 <i>Mots de bienvenue</i>	35
4.3.1 <i>Mot de bienvenue du PNUD</i>	35
4.3.2 <i>Mot de bienvenue du Mécanisme Mondial</i>	38
4.3.3 <i>Mot de bienvenue de la COMIFAC</i>	40
4.3.4 <i>Allocution d'ouverture du pays hôte – Gabon</i>	43
4.4 <i>Etat des lieux de la mise en œuvre des de la mise en œuvre du Projet PMA-PÉID, du PASR/LCD-AC</i>	46
4.4.1 <i>Présentation des pays sur les défis et opportunités de la gestion durable des terres en Afrique Centrale</i>	46
4.4.2 <i>Présentation sur le Projet Approche-Portefeuille PMA PIED</i>	68
4.4.3 <i>Présentation sur la mobilisation des ressources pour la GDT : Concepts, approches et réalités</i>	73
4.5 <i>Cadre de mobilisation des ressources</i>	80
4.5.1 <i>Présentation sur la cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT</i>	80

4.5.2 Diagnostic national (RCA)	85
4.5.3 Analyse de l'intégration politique et juridique de la LCD/GDT dans les processus nationaux (cas de la RDC)	90
<i>4.6 Ressources financières internes destinées à la gestion durable des terres.....</i>	<i>93</i>
4.6.1 Ressources et mécanismes de financement internes – présentation sur le processus budgétaire au Burundi	93
4.6.2 Ressources et mécanismes de financement internes – présentation sur le programme Sectoriel et le Fonds Commun au Gabon.....	96
4.6.3 Présentation sur les enjeux de la mobilisation des ressources internes.....	98
4.6.4 Elaboration des Stratégies pour la mobilisation des ressources financières nationales destinées à la GDT – termes de référence des travaux en groupe	103
4.6.5 Elaboration des Stratégies pour la mobilisation des ressources financières nationales destinées à la GDT – résultats des travaux en groupe	105
<i>4.7 Ressources financières internes destinées à la gestion durable des terres....</i>	<i>113</i>
4.7.1 Présentation sur les enjeux de la mobilisation des ressources externes .	113
4.7.2 Présentation sur la mobilisation des ressources financières externes – cas d'une organisation bilatérale	116
4.7.3 Expérience sur la mobilisation des ressources financières externes - cas du Rwanda	120
4.7.4 Expérience sur la mobilisation des ressources financières externes - cas de la Guinée Equatoriale	123
4.7.5 Expérience sur la mobilisation des ressources financières externes - cas du Gabon.....	127
4.7.6 Elaboration des Stratégies pour la mobilisation des ressources financières externes destinées à la GDT – termes de référence des travaux en groupe.....	129
4.7.7 Elaboration des stratégies pour la mobilisation des ressources financières externes destinées à la GDT – résultats des travaux en groupe	131
<i>4.8 Ressources financières novatrices destinées à la gestion durable des terres</i>	<i>136</i>
4.8.1 Les enjeux et études de cas sur la mobilisation des ressources novatrices	136
4.8.2 Elaboration des Stratégies pour la mobilisation des ressources financières novatrices destinées à la GDT – termes de référence des travaux en groupe..	142
4.8.3 Elaboration des stratégies pour la mobilisation des ressources financières novatrices destinées à la GDT – résultats des travaux en groupe	146

<i>4.9 Planification</i>	148
4.9.1 Cadre de planification des activités relatives à la mobilisation des ressources financière dans le cadre du projet PMA/PIED	148
4.9.2 Cadre de planification – termes de référence des travaux en groupe	152
4.9.3 Cadre de planification – résultats des travaux en groupe	155
<i>4.10 Evaluation finale</i>	164
<i>4.11 Termes de référence pour les activités préparatoires des participants</i>	169
<i>4.12 Termes de référence pour les activités préparatoires des participants</i>	176

1. INTRODUCTION

Bien que très divers, les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PÉID) présentent des caractéristiques communes : un fort taux de pauvreté, de fortes atteintes à l'environnement et de faibles capacités humaines et institutionnelles pour la gestion durable et intégrée des terres. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a approuvé en 2004 un projet mondial intitulé « Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et la prise en compte systématique de la gestion durable des sols dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement » (en abrégé : « Projet Approche-portefeuille PMA-PÉID »). Ce projet répond à la décision de l'Assemblée et du Conseil du FEM de rendre les financements du FEM disponibles pour la gestion durable des terres (GDT) dans le contexte de la désignation du FEM comme un mécanisme financier de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CCD).

Le Mécanisme Mondial (MM), le PNUD et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) se sont engagés à harmoniser et coordonner leurs programmes respectifs dans le cadre du projet 'Projet Approche-portefeuille PMA-PÉID'. L'un des principaux domaines de collaboration concerne le renforcement des capacités et d'échanges de connaissance relatifs à l'élaboration des stratégies de financement intégrées (SFI) et des programmes d'investissement correspondant à la quatrième composante du projet. La SFI suit une approche par processus pour orienter les efforts de mobilisation de ressources vers un cadre d'investissement répondant aux besoins spécifiques et à long terme des pays en développement parties à la CCD.

Dans ce contexte, le MM, le PNUD et le PNUE ont convenu d'organiser quatre ateliers sous-régionaux sur l'élaboration des SFI en Afrique en 2009 : deux pour les pays francophones (Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale), un atelier pour les pays non-francophones (en anglais) et un quatrième atelier pour les petits États insulaires en développement de l'Océan indien.

L'atelier sous-régional sur l'élaboration des SFI en Afrique Centrale a été réalisé du 19 au 22 mai 2009 à Libreville au Gabon sous tutelle de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), l'institution de coordination technique pour la mise en œuvre de la CCD en Afrique Centrale.

Cet atelier de quatre jours concernait les six pays bénéficiaires du projet Approche-portefeuille PMA PIED d'Afrique Centrale, à savoir le Burundi, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Principe ainsi que le Gabon en tant que pays hôtes. Les délégations de chaque pays étaient composées :

- du coordinateur du projet d'approche-portefeuille PMA-PÉID ;
- du point focal de la CCD ;
- d'un représentant du ministère chargé des finances ; et
- d'un représentant d'une organisation de la société civile.

Cinq sessions clés ont permis de structurer cet atelier, notamment:

- Session 1 : Introduction à l'atelier
- Session 2 : Etat des lieux
- Session 3 : Cadre de mobilisation des ressources financières
- Session 4 : Ressources financières destinées à la GDT
- Session 5 : Planification

Le présent rapport fait état des résultats clés de cet atelier qui a été modéré par le Cabinet *STRATEGIES!* Il donne un résumé des discussions lors de l'atelier – les présentations et les résultats des travaux en groupe sont présentés dans l'annexe.

2. CEREMONIE D'OUVERTURE

Quatre allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture de l'atelier, notamment celles :

- du représentant du PNUD ;
- du représentant du Mécanisme Mondial ;
- du représentant de la COMIFAC ; et
- du représentant de Mme le Vice Premier Ministre, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable de la République du Gabon.

Dans son discours, M. Bernard Voubou, Conseiller Programme Environnement, représentant Mme Bintou DJIBO, Représentante Résidente du PNUD au Gabon, a relevé l'insuffisant soutien aux efforts de lutte contre la dégradation des terres en région subsaharienne, de même que la faible prise en compte de la GDT aux niveau national, sous régional ou régional, malgré les impacts constatés. Face à l'urgence de la situation, M. Voubou a souligné que le programme stratégique d'investissement du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la Gestion Durable des Terres en Afrique Subsaharienne, à travers le projet « Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et la prise en compte systématique de la gestion durable des sols dans les pays les moins avancés et les petits états insulaires en développement », constituait une solution efficace au besoin d'appui des pays sur la question. Après avoir rappelé les objectifs et la valeur ajoutée du projet pour les pays d'Afrique subsaharienne, M. Voubou a réitéré l'engagement de son institution à soutenir les efforts des pays dans la lutte contre la dégradation des terres, en synergie et en complément des autres acteurs.

Le représentant du Mécanisme Mondial, M. Sven Walter, Chargé de Programme d'Afrique de l'Ouest et du Centre, dans son mot de bienvenue, a rappelé les initiatives prises pour la lutte contre la dégradation des terres et la désertification tant au niveau de l'Afrique Centrale qu'au niveau international, avec notamment

l'adoption du Plan Cadre Stratégique Décennal. En vue de contribuer à la mise en œuvre de l'objectif opérationnel dudit Plan Cadre relatif à *la mobilisation des ressources financières et technologiques aux niveaux national, bilatéral et multilatéral, et à un meilleur ciblage et une meilleure coordination de ces ressources pour en accroître l'impact et l'efficacité*, le Mécanisme Mondial développe de nombreux partenariats, dont un exemple est la coopération avec le PNUD et le PNUE. M Walter a précisé que c'est dans le cadre de ces partenariats que se tiennent une quinzaine d'ateliers sous-régionaux avec plus de 600 participants dans le monde sur le même thème. Après avoir rappelé l'objectif de l'atelier, il a souhaité que la mise en œuvre des stratégies de financement intégrées et l'établissement des cadres d'investissement pour la GDT puissent contribuer significativement à la mobilisation des ressources financières nécessaires à la lutte contre la dégradation des terres et la pauvreté en Afrique Centrale.

A la suite du Mécanisme Mondial, le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, M. Emile Mamfoumbi, Coordonnateur National de la COMIFAC pour le Gabon, a exprimé la gratitude de la COMIFAC aux différents partenaires pour l'appui apporté à l'organisation de cet atelier. Soulignant l'importance de la lutte contre la dégradation des terres et la désertification pour son institution, M. Mamfoumbi a rappelé les différents outils développés et mis en œuvre tant au niveau des pays que de la sous-région Afrique Centrale pour soutenir cette lutte. Après avoir noté l'engagement des partenaires à harmoniser leurs programmes dans le cadre du Projet Approche-portefeuille PMA PIED, le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC s'est réjoui des efforts réalisés pour combattre la désertification et la dégradation des terres en Afrique Centrale. Il a d'ailleurs remercié, au nom de la COMIFAC, les différents partenaires pour leur appui, avant de souhaiter plein succès aux travaux.

Clôturent la cérémonie d'ouverture, Monsieur le Directeur du Cabinet, représentant Madame le Vice Premier Ministre, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, a remercié les partenaires du PNUD, du Mécanisme Mondial, de la Coopération Allemande et de la COMIFAC, pour le soutien constant apporté aux pays de la sous-région, leur permettant ainsi de réaliser des programmes relatives à la mise en œuvre de la Convention de lutte contre la

*Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées
pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale*

Désertification. Après avoir brièvement rappelé l'historique de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification, le représentant de Madame le Vice Premier Ministre a souligné la pertinence de cet atelier pour la Gestion Durable des Terres en Afrique Centrale où le bassin du Congo connaît des menaces de dégradation, menaces dont il a exposé les conséquences. Présentant les initiatives du Gabon pour trouver des solutions à ces problèmes, le représentant de Madame le Vice Premier Ministre a assuré du plein intérêt du Gouvernement Gabonais pour les conclusions et recommandations des travaux, avant de déclarer ouvert l'Atelier sous-régional sur l'élaboration des stratégies de financement intégrées pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale.

3. DEROULEMENT DES TRAVAUX

3.1 Session 1 : Introduction à l'atelier

La première session, l'introduction à l'atelier, a débuté par la présentation des participants/es qui a permis d'installer une atmosphère favorable pour les travaux.

Les modératrices ont ensuite rappelé l'objectif global de l'atelier qui était que les acteurs de la Gestion Durable des Terres en Afrique Centrale

- identifient les occasions de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des programmes d'action nationaux et sous-régionaux de lutte contre la désertification (PAN/PASR-LCD) en Afrique Centrale et
- initient un processus conduisant à l'établissement d'un cadre d'investissement pour la GDT.

Plus spécifique, il s'agissait :

1. de dresser un état des lieux de la mise en œuvre du projet PMA-PEID, du PASR/LCD et des PAN/LCD ;
2. d'analyser le cadre actuel pour la mobilisation des ressources financières pour la GDT en Afrique Centrale ;
3. d'analyser les ressources et mécanismes de financement internes, externes, et novateurs et développent des stratégies de mobilisations de ces ressources ;
4. de définir les actions à mener pour l'élaboration de programmes d'investissement à moyen terme et la mobilisation de ressources pour les PAN/CCD et la GDT.

Après ce rappel, le programme de l'atelier, les horaires ainsi que les méthodes de travail ont été présentés et validés par les participants.

3.2 Session 2: État des lieux

L'objectif de cette session était que les participants analysent l'état des lieux de la mise en œuvre du Projet PMA-PÉID, du PASR/LCD-AC et des PAN/LCD.

La session a été introduite par les présentations des pays sur :

- l'état des lieux de l'opérationnalisation ou du processus d'élaboration du PAN/LCD/GDT ;
- l'état des lieux de l'opérationnalisation ou du projet de moyenne dimension « Approche-portefeuille PMA-PÉID »
- les partenariats établis autour de la LCD/GDT et du projet PMA-PEID ;
- les contraintes et défis majeurs de la mobilisation des ressources destinées à la LCD/GDT.

De ces présentations faites en marchés d'information, l'on a pu retenir que :

- les PAN-LCD ont été élaborés dans tous les pays, sauf à Sao Tomé et Príncipe ;
- la faible mise en œuvre des PAN est due à i) l'insuffisance des ressources financières ; ii) l'insuffisance d'appropriation des plans par les acteurs à la base ; iii) l'insuffisance de capacités techniques pour le plaidoyer, l'élaboration et le suivi évaluation des projets relatifs à la GDT ;
- l'intégration de la GDT dans les politiques nationales ('mainstreaming') est en cours dans plusieurs pays, mais ce processus souffre du faible intérêt des autorités nationales qui sont peu convaincues de la valeur ajoutée de la GDT ;
- le cadre de concertation pour la GDT s'avère inadéquat ;
- la communication entre les acteurs techniques dans les pays et les bailleurs et partenaires est insuffisamment efficace ; notamment sur les questions concernant l'accès aux fonds.

A la suite des présentations pays, deux présentations ont été faites sur :

- le projet « Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et la prise en compte systématique de la gestion durable des sols dans les pays

les moins avancés et les petits États insulaires en développement » dans le contexte du partenariat TerrAfrica, par M. Henry René Diouf, de l'*Environment Finance Group* du PNUD ; et sur

- la mobilisation des ressources pour la GDT : Concepts, approches et réalités, par Mme Camilla Nordheim-Larsen, Chargée de Programme au Mécanisme Mondial.

Lors de sa présentation, M. Henry René Diouf a tout d'abord rappelé les enjeux de la gestion durable des terres, ainsi que ses définitions et principes clés. Les barrières spécifiques à la GDT dans les pays les moins avancés et les petits états insulaires en développement ont été identifiées, de même que les mécanismes de promotion de la GDT dans ces pays, parmi lesquels le projet « Approche portefeuille PMA PIED ». Après avoir rappelé les fondements de ce projet et les pays concernés en Afrique, M Diouf a expliqué les objectifs, les résultats attendus et les quatre composantes de ce projet. Un accent particulier a été mis sur les liens entre le projet et les PAN-LCD, notamment au niveau de l'élaboration et de la mise en œuvre des deux instruments. M. Diouf a ensuite présenté les outils développés par le projet PMA PEID pour soutenir la GDT dans les pays bénéficiaires, avant de conclure en énumérant des scénarios possibles pour la GDT, notamment :

- le renforcement du partenariat intersectoriel, inter-institution (gouvernements - secteur privé – organisations de la société civile), régional et entre les organisations internationales et mise en œuvre d'actions conjointes ;
- la facilitation de l'accès à l'information pertinente et des meilleures pratiques environnementales et agricoles des paysans et des collectivités locales ;
- la certification des produits issus de la GDT afin de renforcer leur compétitivité et susciter un intérêt pour les investissements pour la GDT ; et
- le paiement pour les services environnementaux et les mécanismes de financement relatifs aux changements climatiques: REDD et MDP Carbone qui sont des opportunités à saisir dans le financement des plans nationaux d'investissement pour la GDT.

Dans sa présentation sur les concepts, approches et réalités de la mobilisation des ressources pour la GDT, Mme Nordheim-Larsen a décrit, dans une perspective

internationale, le paysage actuel de l'aide au développement, ainsi que ses implications au niveau national. Sur le plan régional, l'initiative TerrAfrica a été présentée. Après avoir précisé les barrières auxquelles fait face l'investissement dans la GDT en Afrique Centrale, ainsi que les principes clés de mobilisation des ressources financières pour la GDT, Mme Nordheim-Larsen a noté que l'Initiative TerrAfrica répond au principe clé de création d'un cadre favorable pour le développement d'une cadre d'investissement pour la GDT. Elle a ensuite défini la stratégie de financement intégrée et présenté ses objectifs immédiats et ses objectifs à longs termes, ainsi que le lien entre cet outil de mobilisation de ressources et les PAN-LCD. Mme Nordheim-Larsen a conclu son exposé en listant les différentes phases d'élaboration d'une SFI, à savoir :

- la préparation pour un processus stratégique ;
- l'analyse des éléments clés de la SFI ; et
- la mise en œuvre de la SFI.

3.3 Session 3 : Cadre de mobilisation des ressources financières pour la gestion durable des terres

Ayant pour objectif d'analyser le cadre actuel pour la mobilisation des ressources financières pour la GDT en Afrique Centrale, la présente session a permis de fournir des éléments introductifs d'analyse à travers la présentation de M. Sven Walter du Mécanisme Mondial.

Lors de son exposé, M. Walter a rappelé les phases d'élaboration d'une stratégie de financement intégrée, avant de s'appesantir sur l'élément clé de la deuxième phase, l'analyse du contexte de financement. Pour chaque composante du contexte de financement (contexte environnemental et technique, contexte politique et contexte institutionnel), l'orateur a présenté les aspects importants ainsi que la situation actuelle. Il a conclu en proposant aux participants des termes de référence pour l'analyse ultérieure¹ du contexte de financement dans la sous région Afrique Centrale et dans les pays.

¹ Pour des questions de temps, il n'a pas été possible d'effectuer l'exercice pratique en groupe sur l'analyse du contexte national et sous-régional relatif à la mobilisation des ressources pour la GDT, tel que prévu dans le programme préliminaire de l'atelier.

3.4 Session 4: Ressources financières destinées à la gestion durable des terres

Cette session, dont l'objectif était que *les participants analysent les ressources et mécanismes de financement internes, externes et novateurs, et développent des stratégies de mobilisations de ces ressources*, s'est focalisée sur trois grands thèmes, à savoir:

- les ressources et les mécanismes de financement internes,
- les ressources et les mécanismes de financement externes,
- les ressources et les mécanismes de financement novateurs.

Le thème sur les ressources et les mécanismes de **financement internes** a été introduit par deux études de cas, l'une sur *le Processus budgétaire au Burundi*, l'autre sur *les défis et les opportunités d'intégration de la LCD/GDT dans les programmes sectoriels tels que le programme sur le développement de la sécurité alimentaire – le cas du Gabon*.

Dans sa présentation sur le processus budgétaire au Burundi, Mme Dévotte Nimpagaritse, du Ministère du Plan et de la Reconstruction, a tout d'abord présenté le cycle budgétaire de l'Etat burundais, avant de préciser la place occupée par la GDT dans les priorités du pays. Celle-ci s'avère d'ailleurs considérable, vu qu'à moyen terme (2009 – 2011), 14.5% du budget national est destinée à la protection de l'environnement ; et en 2009, sur 24.4% du budget National accordés au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage par le Gouvernement, 34.5% sont alloués à la Gestion Durable des terres. Mme Nimpagaritse a ensuite défini les principales portes d'entrées pour l'intégration de la LCD/GDT dans les programmes sectoriels et a présenté les succès et les échecs de cette intégration. Après avoir partagé l'expérience du Burundi sur le transfert des compétences en matière de LCD/GDT, elle a conclu en présentant les perspectives de la GDT au Burundi.

L'exposé de M. Martial Agondogo, Assistant au Point Focal National CCD du Gabon, s'est axé sur les défis et les opportunités d'intégration du PAN-LCD et de la GDT

dans les programmes sectoriels tels que le programme sur le développement de la sécurité alimentaire. Après avoir succinctement rappelé l'objectif de développement du PAN/LCD, ainsi que la situation actuelle de désertification et de dégradation des terres du Gabon, M. Agondogo a exposé la genèse des programmes sectoriels au Gabon, ainsi que les défis et les succès de la nouvelle politique agricole. En conclusion, les portes d'entrées de la GDT dans la stratégie de réduction de la pauvreté ont été présentées, et une discussion d'approfondissement a eu lieu sur le plan d'urgence ainsi que ses impacts sur la GDT au Gabon.

A la suite de ces études de cas, M Sven Walter du Mécanisme Mondial a présenté les enjeux de la mobilisation des ressources internes. Définissant les éléments de ressources financières nationales tels que le budget national, les fonds nationaux, les investissements privés des sociétés ou des communautés, et budgets locaux, M. Walter exposé des portes d'entrées pour la mobilisation de ces ressources. Il a ensuite précisé qu'il existe, dans les pays de la sous-région, une multitude des mesures incitatives pour promouvoir la GDT telles que:

- les taxes pour fertilisants, pesticides, charbon ;
- les taxes de reboisement forestier ;
- l'exonération des taxes pour le matériel agricole ;
- les services de microcrédits ;
- la clarification des droits de propriété/usage.

En conclusion, l'orateur a introduit les termes de référence d'un exercice pratique visant l'identification et l'analyse par pays des opportunités, contraintes et activités principales pour mobiliser des ressources internes destinées à la GDT. Après avoir analysé les processus politiques nationaux propices à l'intégration de la GDT, chaque groupe devait déterminer i) les processus politiques nationaux, ii) l'impact actuel et potentiel des processus politiques sur la GDT, iii) les recommandations d'ajustement des processus politiques pour mieux intégrer la GDT/CCD, iv) les parties prenantes à mobiliser pour mettre en œuvre les ajustements proposés et v) les activités initiales pour mobiliser les parties prenantes identifiées.

Lors de la restitution des résultats des travaux en groupe, les participants ont constaté que les principaux processus politiques propices à l'intégration de la GDT sont les documents nationaux de stratégie de réduction de la pauvreté, ainsi que les lois et autres codes législatifs en relation avec la GDT. Afin d'ajuster les différents processus politiques pour une meilleure intégration de la GDT/CCD, il a été recommandé, entre autres :

- la révision des documents de politique sectorielle aux fins d'insérer les questions liées à la GDT ;
- l'allocation de ressources spécifiques à la GDT ;
- l'alimentation des fonds dédiés à la lutte contre la dégradation des terres ;
- la conciliation et l'harmonisation des cadres législatifs existants ;
- le renforcement du plaidoyer auprès des décideurs politiques.

En ce qui concerne les stratégies de mobilisation des ressources internes, la plupart des pays ont identifié comme ressources financières nationales les budgets et les fonds nationaux.

Après cet exercice, les participants ont pu aborder le thème sur les ressources et mécanismes de **financement externes**.

Dans sa présentation introductive sur les enjeux de la mobilisation des ressources externes, M. Aymeric Songy du Mécanisme Mondial a rappelé le contexte de l'aide publique au développement dont l'architecture est en pleine transformation. Après avoir fait un état des lieux des principaux bailleurs de fonds en Afrique Centrale, M. Songy a explicité les autres sources externes en dehors de l'aide publique au développement, ainsi que les instruments de l'aide. Il a conclu sa présentation en proposant quelques activités clés permettant d'exploiter les portes d'entrée de ce type de ressources pour le financement de la GDT.

A la suite de M. Songy, M. Christophe Besacier du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes de l'Ambassade de France au Gabon a partagé l'expérience d'un partenaire au développement, à travers un exposé sur la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Il a tout d'abord expliqué l'intérêt de

préserver les forêts du bassin du Congo, en rappelant leurs spécificités environnementales et socio-économiques. Après avoir présenté les différentes menaces qui pèsent sur ce massif forestier, ainsi que les différentes solutions à ces menaces, M. Besacier a défini l'intervention de la France au sein du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), intervention qui se traduit à travers :

- une implication forte de la France dans le PFBC et ses instances de gouvernance via des actions bilatérales, régionales et multilatérales ; et
- la répartition des appuis selon les axes du Plan de Convergence de la COMIFAC

Il a ensuite été possible de partager l'expérience de la **société civile** quant à la mobilisation des ressources externes, à travers des exposés des représentants du Rwanda, de la Guinée Equatoriale et du Gabon.

Des discussions qui ont suivi ces différents exposés, les participants/es ont pu faire certains constats ; notamment :

- l'incapacité de la société civile nationale à élaborer des projets bancables.
- l'insuffisance d'information de la société civile sur l'existence des ressources et les exigences pour y accéder.
- l'insuffisance d'expérience de la société civile dans la GDT.
- au Gabon et en Guinée Equatoriale, les forêts constituent des portes d'entrées pour la mobilisation des ressources financières.
- en Guinée Equatoriale, il n'y a pas de mobilisation des ressources par la société civile, suite au manque d'expertise et d'informations.

Ainsi les participants/es ont émis des suggestions face à ces constats, à savoir:

- la nécessité d'évaluer les projets /programmes renforcement des capacités afin de passer à des réalisations concrètes ;
- l'engagement de la société civile dans la recherche des solutions aux problèmes de la GDT ;
- le renforcement de la recherche de l'information par les ONG ;
- la production des rapports d'évaluation des activités par les ONG, pour suivre l'impact des actions menées.

Suite à cette analyse, Mme Camilla Nordheim-Larsen du Mécanisme Mondial, a pu présenter les enjeux et études de cas sur la mobilisation des **ressources novatrices**. Après avoir défini les mécanismes de financement novateurs et leur importance pour la gestion durable des terres, Mme Nordheim-Larsen a précisé les éléments qui permettaient d'établir un cadre favorable pour la mobilisation de ces ressources. Elle a ensuite explicité les différents instruments de financement, avant de se focaliser sur les opportunités pour l'investissement du secteur privé dans la GDT ainsi que sur les opportunités de financement liées au changement climatique.

A l'issue de ces exposés, les participants ont été répartis en **groupes de travail** afin d'élaborer des éléments d'une stratégie de mobilisation des ressources externes et novatrices.

Pour l'élaboration des stratégies de mobilisation des ressources externes, trois groupes ont été constitués, composés respectivement des points focaux CCD et PMA-PÉID, des représentants des ministères des finances et de la planification, et des représentants de la société civile. Les membres de ces groupes ont :

- partagé leurs expériences de mobilisation des ressources financières externes ;
- identifié les défis et les opportunités de mobilisation de ces ressources ; et
- développé les stratégies de mobilisation des ressources financières externes.

Un quatrième groupe s'est attelé à identifier les activités prioritaires à mener pour capter les opportunités des ressources novatrices en Afrique Centrale, en considérant les thèmes tels que :

- les instruments fiscaux ;
- la rétribution des services environnementaux ;
- la conversion dette pour la protection de l'environnement ;
- la création de marchés et certification ; et
- les mécanismes de financement pour le changement climatique.

Suite à la présentation des résultats des travaux en groupe sur les stratégies de mobilisation des ressources externes, des discussions en plénière ont permis de conclure :

- que l'appropriation de la GDT par les pouvoirs publics est liée à la complexité des procédures des bailleurs ;
- qu'une action concertée pour la mobilisation des ressources financières externes au niveau sous régional et pour les OSC est nécessaire ;
- que les liens entre les enjeux nationaux et ceux des partenaires (corrélation) doivent être démontrés pour une meilleure prise en compte des intérêts nationaux ;
- que la société civile devrait être plus appuyée pour participer aux réunions et ateliers régionaux et internationaux ;
- qu'il est opportun de s'appuyer sur les bailleurs de fonds traditionnels pour le plaidoyer en vue d'intéresser de nouveaux bailleurs.

De même, la restitution des résultats des travaux sur la mobilisation des ressources novatrices a donné lieu à plusieurs recommandations, notamment :

- d'approfondir la compréhension de ces nouveaux mécanismes ;
- de créer un cadre réglementaire qui sera inséré dans les mécanismes existants ;
- d'entreprendre rapidement des actions pilotes pour capitaliser les expériences relatives aux services environnementaux ;
- d'approfondir la compréhension du mécanisme REDD (critères d'accès, type de forêt pris en compte) ;
- de saisir les opportunités des mécanismes novateurs et l'intérêt de certaines entreprises privées à financer des actions GDT.

3.5 Session 5 : Planification

L'objectif de cette session était que les participants définissent les actions à mener pour l'élaboration de programmes d'investissement à moyen terme et la mobilisation de ressources pour les PAN/CCD et la GDT dans le cadre du « Projet Approche-portefeuille PMA-PÉID ».

Cette session a été introduite par une présentation de M. Sven WALTER sur le « Cadre de planification des activités relatives à la mobilisation des ressources financières dans le contexte du projet PMA/PIED ». Cet exposé a été l'occasion de rappeler les étapes d'élaboration d'une stratégie de financement intégrée et de présenter les termes de référence pour la planification opérationnelle des activités principales relatives à la composante 4 du « Projet Approche-portefeuille PMA-PÉID »

Les participants ont ensuite constitué des groupes par pays² afin de développer leur feuille de route pour l'élaboration des stratégies financières intégrées.

² Pour des raisons pratiques, les membres de la délégation de Sao Tomé et Príncipe n'ont pas pu assister à la totalité de l'atelier ; ils n'ont par conséquent pas pu développer une feuille de route pour l'élaboration d'une SFI.

3.6 Session 6 : Conclusion et évaluation

Lors de cette session, les principales recommandations énoncées tout au long de l'atelier ont été capitalisées dans un document appelé « Déclaration de Libreville ». Ces propositions, préparées par un comité de rédaction composé de Points Focaux CCD et de représentants de la Société Civile, et qui mettent en exergue la position commune des participants sur la mobilisation des ressources pour la GDT en Afrique Centrale, ont été présentées en plénière et validées par les participants.

Box 1

DECLARATION DE LIBREVILLE

Relative à la position commune des Points Focaux en charge du Programme GDT/LCD, des Représentants des ministères impliqués dans la GDT et des représentants de la Société Civile d'Afrique centrale des pays ci-dessous sur la mobilisation des ressources financières

Nous, ressortissants du Burundi, de la République Centrafricaine, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, de la République Démocratique du Congo, du Rwanda, et de Sao Tome & Principe, participants à l'atelier sous régional sur « l'élaboration des stratégies de financement intégrées pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale », abrité par la République du Gabon et organisé par :

- La COMIFAC/CEEAC
- Le Mécanisme Mondial (MM) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Avec l'appui de :

- La Coopération Allemande (GTZ)
- Le Fonds pour l'Environnement Mondial
- L'initiative TerrAfrica

Prenons note par la présente que :

Considérant que la terre, ressource naturelle est un capital social et économique pour :

- la sécurité alimentaire,
- la santé des populations et leur subsistance,
- la croissance économique et
- la préservation des écosystèmes terrestre et aquatique.

Conscients du fait que la population de notre sous région, fortement agricole et rurale est confrontée aux problèmes de la perte de la biodiversité et de changements climatiques dus à des causes diverses;

Considérant la dimension transversale de la Gestion Durable des Terres (GDT) aux conventions de Rio et autres Accords Multilatéraux de protection et de conservation de la Nature ;

Constatant avec beaucoup de préoccupations le faible niveau de mise en œuvre du PAN dans les différents pays pour cause de :

- insuffisance des capacités techniques à élaborer des projets bancables
- insuffisance des ressources financières
- insuffisance d'appropriation des parties prenantes
- faible capacité des acteurs pour un meilleur plaidoyer
- inadéquation du cadre de concertation pour la Lutte Contre la Dégradation (LCD) /GDT
- faible niveau de communication entre les acteurs techniques des pays respectifs, les bailleurs de fonds et autres partenaires ;
- faible prise en compte dans les priorités budgétaires ;

Reconnaissant l'intérêt que déploie le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC dans la prise en compte des axes et enjeux stratégiques de LCD/GDT ;

Prenant en compte la disponibilité des partenaires au développement (Banque Mondiale, Mécanisme Mondial, FEM, PNUD, PNUF, FAO...) et des organisations internationales à accompagner le processus de mise en œuvre des PAN en Afrique Centrale ;

Convaincus qu'une approche sous-régionale concertée et intégrée des gouvernements, des Acteurs Non Etatiques (ANE) de la sous région avec l'appui des partenaires au développement est :

- un gage de prise en compte des intérêts de l'Afrique Centrale en matière de dimension GDT & Forêts.
- un soutien aux efforts de préservation du Bassin du Congo, zone de stockage du carbone pour l'atténuation des effets dus aux changements climatiques pour l'humanité entière ;

Recommandons ce qui suit :

Aux gouvernements

1. Intégration de la GDT dans les politiques nationales et cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté dans les différents pays de la sous région
2. Création d'un cadre de concertation et de travail des parties prenantes pour les pays qui n'en disposent pas
3. Mise en place au niveau national de Stratégies de Financements Intégrées (SFI) pour la GDT conduisant à l'établissement d'un cadre d'investissement tel qu'indiqué dans le plan cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) ;
4. Inscription de la GDT au budget de l'Etat au titre des dépenses prioritaires ;
5. Appui du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à la GDT dans les différents pays de la sous-région ;
6. Facilitation par le groupe de travail COMIFAC/CCD des échanges permanents d'expérience entre les différents acteurs (points focaux, société civile...) de la sous région en vue de partager et d'enrichir les différents acquis en matière de GDT & Forêts ;
7. Facilitation des Etats parties de l'accès à l'information des partenaires locaux sur les priorités et procédures de financement des bailleurs de fonds ;
8. Mise en place d'un système de suivi-évaluation des activités relatives à la GDT par la COMIFAC avec l'appui des partenaires au développement

Aux partenaires au développement

9. Allègement des procédures d'accès au financement et allocation de fonds supplémentaires à la GDT ;
10. Renforcement des capacités pour un meilleur plaidoyer des points focaux, techniciens sectoriels, ANE impliqués dans la GDT de chaque pays ;
11. Appui technique et financier du MM pour l'élaboration et la mise en œuvre des SFI pour la GDT au niveau national ;
12. Mise en place d'un programme de formation sur les mécanismes « changements climatiques » et la « finance carbone » par le M.M dans le cadre de la synergie entre les trois conventions de RIO ;
13. Renforcement de l'efficacité des points focaux FEM dans la facilitation pour la mobilisation des ressources ;
14. Facilitation par le MM des études d'évaluation des coûts économiques et sociaux relatifs à la dégradation des terres dans tous les pays de la sous région.

Les participants

A la suite de la validation de la Déclaration, les participants ont procédé à l'évaluation finale de l'atelier, qui a complété et conclu les évaluations journalières réalisées. Ainsi, sur la base de fiche d'évaluation conçues par l'équipe de modération, les participants/es ont pu donner *une chose qu'ils ont aimée, une chose qu'ils n'ont pas aimée* et *une suggestion d'amélioration* pour les rubriques concernant :

- la logistique et l'organisation générale de l'atelier ;
- l'atteinte des objectifs de l'atelier ;
- les éléments de contenu de l'atelier ;
- la modération ; et
- la participation.

Après l'évaluation finale, l'atelier a été clôturé par M. Georges Rigondja, Point Focal de la CCD au Gabon